

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Convocation du conseil municipal adressée le 1^{er} mars 2019 et affichée ce même jour.
Le conseil municipal s'est réuni en mairie, le :

Jeudi 7 mars 2019

ORDRE DU JOUR

- 1. REPORT DE L'APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 15 FÉVRIER 2019.**
- 2. MARCHES PUBLICS – CONSTRUCTION DU RESTAURANT SCOLAIRE/ECOLE DE MUSIQUE/SALLE DE SPECTACLE - LOT UNIQUE COUVERTURE/ETANCHEITE SUITE A DEFECTION D'UNE ENTREPRISE**
- 3. FINANCES : DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LE PROJET DE RENOVATION DE L'ECOLE RENOIR**
- 4. FINANCES : DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LE PROJET DE CREATION D'UN LOCAL DEDIE POUR LA POLICE MUNICIPALE**
- 5. PERSONNEL : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS. AUGMENTATION DU TEMPS D'UN POSTE DE 34.11H à 35H**
- 6. COMMISSIONS / GROUPES PROJETS / SYNDICATS.**
- 7. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES. -----**

L'an deux mille dix-neuf, le 07 mars, le Conseil Municipal de la commune de Tignieu-Jamezyieu dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Louis SBAFFE, Maire.

Date de convocation : 1^{er} mars 2019

PRESENTS : MM, SBAFFE, REYNAUD, MME FERNANDEZ, M. PAVIET-SALOMON, MME ROUX, MM. IMBERDISSE, MICHALLET, MME BRENIER, M. CAZALY, MMES LAMBERT, BRISSAUD, M. POMMET, MME DUGOURD, MM. LAURE, MAZABRARD, MME PARDAL, M. CHEDIN.

POUVOIRS :

MME. CHINCHOLE	A	MME. ROUX.
MME MARCHAND	A	M. IMBERDISSE.
MME. BAZ	A	M. PAVIET-SALOMON.
MME. GAROFALO	A	M. SBAFFE.
M. DURAND	A	MME BRENIER.
M. GRIS	A	MMICHALLET.
M. BELMELIANI	A	M. REYNAUD.
M. PATICHOUD	A	M. MAZABRARD.
M. ROCHER	A	MME NIZOT
M. ARIS	A	M. LAURE

EXCUSÉS : MME NIZOT et MME BALLANDRAS

SECRETAIRE DE SEANCE : MME FERNANDEZ.

.....

- **1 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 15 FÉVRIER 2019.**

Le compte rendu du conseil municipal du 15 février sera soumis au vote du Conseil lors de la prochaine séance du conseil municipal le présent conseil n'ayant que 4 sujets.

- **2 – MARCHES PUBLICS – CONSTRUCTION DU RESTAURANT SCOLAIRE/ECOLE DE MUSIQUE/SALLE DE SPECTACLE - LOT UNIQUE COUVERTURE/ETANCHEITE SUITE A DEFECTION D'UNE ENTREPRISE**

Monsieur le Maire présente au Conseil le dossier de marché lancé pour l'attribution du lot unique couverture étanchéité en remplacement de l'entreprise titulaire du lot n°3 « couverture et étanchéité » du marché initial pour la construction du restaurant scolaire/école de musique/salle de spectacle. Cette entreprise a été mise en liquidation judiciaire en cours de chantier et ne peut donc plus assurer les prestations.

Un nouveau marché a donc été lancé avec un lot unique :

-Lot unique – Couverture Etanchéité

Un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé au journal d'annonces légales L'ESSOR en date du 16 janvier pour une parution le 18 janvier 2019, avec une date limite de réception des plis fixée au 5 février 2019 à 12 heures.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 7 mars 2019 pour statuer sur les résultats de l'analyse des candidatures et des offres réalisées par la Direction Générale des Services.

Au vu de ces résultats, la Commission a décidé d'attribuer comme suit les différents marchés :

-Lot unique – Couverture Etanchéité

L'entreprise MJS Etanchéité

Le Conseil est appelé à prendre acte de cette décision et autoriser le Maire à signer tous documents utiles à la mise en place de ce marché.

Monsieur le Maire informe que 4 entreprises ont répondu à l'appel d'offre :

- APC ETANCH
- ERRA
- GARCON
- MJS ETANCHEITE pour la somme de 148 002, 81€

Madame BRENIER demande où est basée l'entreprise choisie.

Monsieur le Maire précise qu'elle est basée à Tignieu-Jameyzieu.

Monsieur CHEDIN fait remarquer que nous avons un surcoût de 20% sur ce lot-là.

Aucune autre remarque ou précision n'étant demandée, le Conseil passe au vote.

Votants : 26

Pour : 26

- **3- FINANCES : DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LE PROJET DE RENOVATION DE L'ECOLE RENOIR**

Monsieur le Maire présente au Conseil le projet de rénovation des locaux de l'école Renoir. Il s'agit de transformer les anciens locaux du restaurant scolaire en 3 salles de classes. Le contexte de développement de la commune, et par extension du nombre d'enfants scolarisés, incite à mener à bien cette action pour la rentrée scolaire 2019.

Un architecte, Michel Pavon a été nommé. Une consultation sera rapidement lancée.

Le montant total des travaux est de 133 200€ HT

Il est demandé au conseil municipal de solliciter

- L'Etat dans le cadre d'une subvention D.E.T.R (Dotation d'Equipe ment des Territoires Ruraux). Le montant de la subvention demandée sera de 20 % du montant total des travaux HT éligibles (plafonné à 200 000 €) soit pour ce projet 26 640 €
-
- Le Département de l'Isère dans le cadre de la conférence territoriale du Haut Rhône Dauphinois. Le montant de la subvention demandée est de 20 % du montant du montant total des travaux HT soit pour ce projet 26 640 €

Aucune remarque ou précision n'étant demandée, le Conseil passe au vote.

Votants : 26 Pour : 26

- **4 – FINANCES : DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LE PROJET DE CREATION D'UN LOCAL DEDIE POUR LA POLICE MUNICIPALE**

Monsieur le Maire présente au Conseil le projet de rénovation de des locaux la maison Garnier pour accueillir le service de Police Municipale.

Il s'agit de rénover la maison Garnier de créer des bureaux accessibles.

Un architecte, Michel Pavon a été nommé. Une consultation sera rapidement lancée.

Le montant total du des travaux est de 145 900 € HT

Il est demandé au conseil municipal de solliciter

- L'Etat dans le cadre d'une subvention D.E.T.R (Dotation d'Equipe ment des Territoires Ruraux). Le montant de la subvention demandée sera de 20 % du montant total des travaux HT éligibles (plafonné à 200 000 €) soit pour ce projet 29 180 €
-
- Le Département de l'Isère dans le cadre de la conférence territoriale du Haut Rhône Dauphinois. Le montant de la subvention demandée est de 20 % du montant du montant total des travaux HT soit pour ce projet 29 180 €

Monsieur MAZABRARD précise qu'il a toujours dit qu'il fallait sortir la Police Municipale de la Mairie mais qu'ils voteront contre ce projet pour 2 raisons :

- Il a été élu au groupe de travail « Bâtiments » et en 5 ans il n'a pas fait une seule réunion. Ce n'est pas sa conception de la démocratie.
- Dans 5 ans le bâtiment sera complétement inadapté car il y aura entre 5-6 policiers municipaux. Nous aurions mieux fait d'intégrer l'ancienne usine ou l'éco quartier. L'emplacement serait mieux pour leurs interventions et pour les habitants.

Monsieur le Maire affirme qu'effectivement nous aurions pu avoir des projets à 5 ou 10 ans mais il semblait important aujourd'hui de rendre accessible notre Police Municipale puisqu'ils sont à l'étage actuellement. Il faut des conditions adaptées tout de suite. Nous ne savons pas si dans 5 ans nous en serons au même point.

Monsieur REYNAUD indique qu'ils partent du principe qu'il faut améliorer les choses au fur et à mesure. Si quelque chose sera fait dans l'éco quartier, ce sera une école. Nous avons besoin immédiatement de conditions satisfaisantes. Les bureaux pourront toujours être récupérés même si la Police Municipal est déplacée ailleurs.

Monsieur PAVIET-SALOMON appuie leur décision en disant que le choix de l'éco quartier n'en est pas un bon parce qu'on éloigne le cœur du Village. Rester sur le Village, dans le centre est important car on s'éloignerait de Jameyzieu. C'est une visibilité pour les habitants La somme qui sera investi est assez faible.

Monsieur POMMET fait remarquer que les véhicules sont garés au Centre Technique. Un abri va être construit et pourra accueillir aussi les 2 vélos électriques.

Monsieur MAZABRARD termine en disant que le Village n'est plus le centre de la commune depuis longtemps..

Aucune autre remarque ou précision n'étant demandée, le Conseil passe au vote.

Votants : 26 Pour : 23 Contre : 03 (MM. MAZABRARD, PATICHOUD, Mme PARDAL).

- **5- PERSONNEL : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS. AUGMENTATION DU TEMPS D'UN POSTE DE 34.11H à 35H**

Monsieur le Maire propose au Conseil de modifier le temps de travail dévolu à un poste de la commune. Actuellement, ce poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe est un poste à temps complet de 34.11 heures hebdomadaire avec un temps de travail annualisé.

Il est proposé de le passer, à partir du 1^{er} avril 2019, à temps complet (35 heures hebdomadaire) avec un temps de travail annualisé, quotité de temps qui est dans les faits la quotité du poste depuis la dernière rentrée scolaire 2019.

L'augmentation du temps de travail de ce poste étant inférieure à 10 % aucune sollicitation du Comité Technique de la commune n'est nécessaire.

Monsieur REYNAUD précise que ce point a été évoqué en CT pour information le matin même.

Aucune autre remarque ou précision n'étant demandée, le Conseil passe au vote.

Votants : 26 Pour : 26

- **6- COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS / GROUPE PROJETS / SYNDICATS.**

SMND (Gilbert POMMET).

- Courrier reçu des élus du SMND concernant les accès à la déchetterie de Saint-Romain-De-Jalionas. Une information sera faite dans le prochain TJ Infos. Les caméras ne sont pas là pour empêcher les habitants mais bien stopper les entreprises.

CCBD (André PAVIET-SALOMON).

- Schéma des gens du voyage qui a été validé. Nous n'avons plus d'obligations de participation financière.

JEUNESSE (Francette FERNANDEZ).

- Vacances de Février bien passées, bonne fréquentation au niveau de l'enfance.
- Présentation du CMEJ de leurs actions : bilan sur ce qui est déjà en place + projet d'installer une nouvelle boîte à lire à La Plaine ; compostages validés sur La Plaine à l'intérieur de l'école et Jameyzieu sur l'espace vert vers la Bibliothèque. Pour le Village encore en réflexion.

Monsieur IMBERDISSE qui a assisté au Conseil d'Ecole juste avant fait part des réserves concernant le compostage à la Plaine, dans l'enceinte scolaire.

Madame FERNANDEZ précise que les habitants pourront l'utiliser pendant les heures d'ouvertures uniquement.

Monsieur MAZABRARD comprend cette réserve des parents d'élèves pour la sécurité.

- Projet sécurité routière : faire passer le permis piéton aux classes.
- Projet de Label Ville Prudente
- Projet de monter une vidéo pour présenter la commune = projet jumelage.
- Les olympiades au mois d'Avril : on espère qu'il y aura des inscriptions cette fois.

Monsieur le Maire signale qu'au prochain Bureau Communautaire sera évoqué le point du passage des mercredis à temps complet qui n'a pas été pris en compte. La CCBD prend en charge le mercredi complet pour toutes les communes dont elle a gardé la compétence.

Monsieur MICHALLET demande si nous avons accueilli des enfants hors Tignieu-Jameyzieu pendant les vacances de Février 2019.

Madame FERNANDEZ affirme que nous avons eu des enfants des communes alentours.

INFORMATIONS DIVERSES.

Monsieur CAZALY a été interpellé sur Jameyzieu suite aux nombreuses coupures de courant : 6 coupures.

Monsieur le Maire lui répond qu'il ne s'agit plus d'EDF mais ENEDIS.

Monsieur CAZALY signale également qu'un rouleau de câble est roulé depuis plus d'un an et rien ne bouge.

Monsieur le Maire indique avoir rencontré la responsable territoriale d'ENEDIS et que toutes les informations ont été remontées. Les abonnés doivent également saisir ENEDIS de leur côté.

Monsieur CAZALY souhaite qu'une circulaire soit faite pour informer et rassurer les habitants de Jameyzieu.

Monsieur le Maire est d'accord pour demander à ENEDIS de préparer cette note d'information et de s'engager à mettre une période de dates sur laquelle les travaux vont être réalisés.

FIN DES DEBATS : 19 heures 50.